

10

PAGE VERTE :  
LA LOI WARSMANN

12

LUMIÈRE SUR :  
LES ABEILLES



# DIRECTA G GLO

REGARD SUR L'ACTU EN GARD RHODANIEN

Mai 2021

# 56

[gardrhodanien.fr](http://gardrhodanien.fr)



3

DOSSIER

DU MOIS

## BUDGET 2021

UNE DYNAMIQUE POUR LE TERRITOIRE



DANS LES

YEUX DE ...

# Regard

## EN GARD RHODANIEN

### PAR NICOLAS MAURY

**N**icolas est acteur et metteur en scène. Bagnolais d'origine, il dirige des ateliers d'initiation au théâtre dans de nombreux établissements scolaires du territoire.

Installé à Saint-Étienne des Sorts, comme beaucoup, la crise sanitaire bouleverse ses habitudes : « La période que nous vivons ne m'a pas beaucoup inspiré dans ma création. Durant le confinement, j'ai réalisé quelques vidéos et sketches mais je ne me suis pas lancé dans de la création. Je me connais, cela reviendra ! »

Nicolas a créé de nombreux spectacles joués sur de belles scènes en Avignon et à Paris. « La passion du théâtre, découvert au lycée, ne m'a jamais quitté. Je dispense des cours, auprès des jeunes, des personnes âgées ou en situation de handicap, cherchant ainsi à apporter la pratique artistique et théâtrale auprès de tous ceux qui en ont l'envie ».

Pour Nicolas, l'expression artistique est d'autant plus importante en ce moment auprès des enfants marqués par la crise sanitaire, ses privations et ses confinements successifs. « Le travail à distance est possible mais il ne présente pas le même intérêt. Il permet tout de même de garder le contact. Avec les élèves nous avons l'espoir de pouvoir montrer notre travail au mois de juin, ou à l'automne dans le pire des cas. »

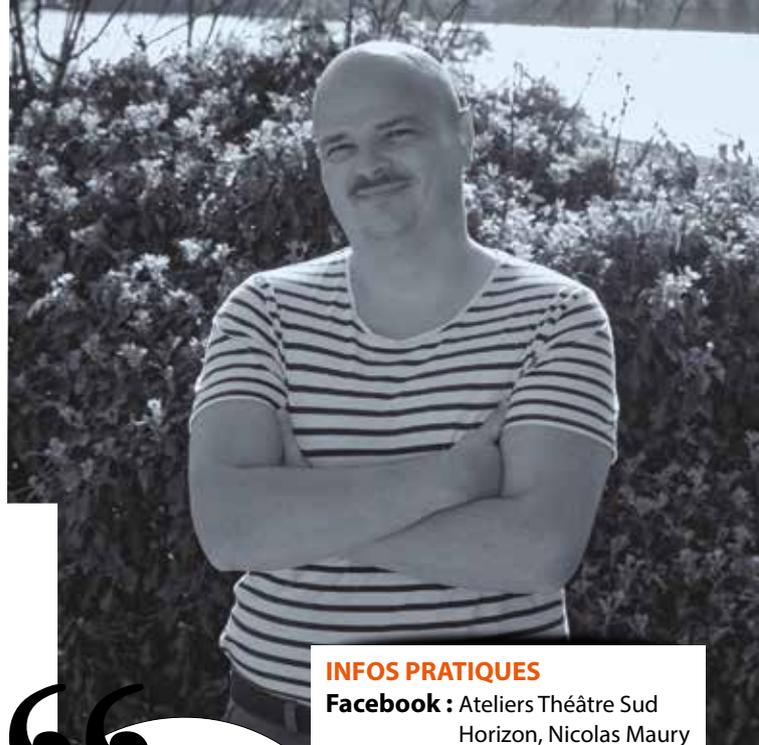
Au-delà, Nicolas se nourrit de cinéma et de littérature. Il possède une collection de 1200 films « car on ne trouve pas tout sur les plateformes ! ».

Nous avons hâte de le retrouver sur scène, en chair et en os !



#### LE CINÉMA « CASINO » À BAGNOLS

« Un cinéma indépendant et familial, formidablement tenu par Anne-Marie et Mathieu. C'est un lieu précieux pour notre territoire et une véritable chance de l'avoir dans l'Agglo ! Nous avons hâte d'y retourner ! »



#### INFOS PRATIQUES

**Facebook :** Ateliers Théâtre Sud  
Horizon, Nicolas Maury  
**Mail :** lookoutside@hotmail.fr

Aux masques  
sanitaires, je préfère  
comme tout le monde  
les masques de  
théâtre !



#### THÉÂTRE LA SCÈNE CHAPELLE À PONT SAINT-ESPRIT

« La Chapelle est redevenue théâtre en 2012 sous le parrainage de Pierre Arditi. J'adore cet endroit, si vivant, qui propose une programmation originale et une vraie identité. L'équipe est très chaleureuse, c'est vraiment un beau lieu à découvrir ! »



#### LE RHÔNE

« Depuis que je vis à Saint-Etienne des Sorts, le fleuve rythme mes journées. Nous avons passé beaucoup de temps à la maison cette année, et cela m'a donné l'occasion de le voir évoluer, changer d'humeur, de couleur... Il ressemble aux gens d'ici : doux sous le soleil mais avec un fort caractère quand le ciel s'assombrit ! Il nous relie tous. »

Mensuel Direct Agglo - Agglomération du Gard rhodanien  
1717 route d'Avignon - 30200 Bagnols-sur-Cèze - 04 66 79 01 02 -  
communication@gardrhodanien.fr

Dépot Légal : à parution • **DIRECTION :** Directeur de la publication : Jean Christian REY - Rédacteur en chef : Frédéric Martin - Rédacteurs adjoints : Marie Béal, Jérôme Buiguès, Maëva Vincent, Laura Zmitec .

**RÉDACTION :** Thierry PERRIER - Agence INSIGHTCOM - insightcom.fr •  
Contributeurs rédactions : Traducteur Occitan : M. VATON

Association Ben Léu • **RÉALISATION :** service communication de l'Agglomération du Gard rhodanien •  
**CONCEPTION GRAPHIQUE :** Marie BEAL, Service communication de l'Agglomération du Gard rhodanien  
**MAQUETTISTE :** Alexandre BRUNO - www.atelierukiyo.com  
**IMPRESSION :** Riccobono - Le Muy - www.riccobono.fr  
Tirage : 40 000 exemplaires - Numéro ISSN : 2431-4293  
Papier : • 115 g • 100% recyclé

**DISTRIBUTION :** SOCOM - Prochaine parution : le 24 Mars 2021 •  
Également disponible sur gardrhodanien.fr

**Crédits photo :** Adobe stock, S. Blondel, Mairie de Bagnols/C, S. Marmain, J. Buiguès, C. Dominguez.



MIXTE  
Papier issu de  
sources responsables  
FSC® C131468

# A

vec l'adoption le 12 avril par l'assemblée communautaire du Projet de Territoire, du Pacte fiscal et Financier et des différents budgets pour l'année 2021, notre agglomération entre dans une nouvelle aire de son histoire.

Le Pacte fiscal et financier passé entre les 44 communes du Gard

rhodanien est un acte fort et stratégique.

Il permet d'assurer le fonctionnement et les investissements nécessaires pour engager notre territoire dans l'innovation, la protection de son environnement, la préservation de son cadre de vie, les mobilités et le développement de l'attractivité de son économie.

Ce budget est construit en équilibre sur la base des communes qui acceptent une diminution de leurs attributions de

compensation, la recherche permanentes d'économies et sur une augmentation des taux de la fiscalité communautaire du foncier bâti qui passe de 2,7% à 3,1%.

Ainsi, nous mobilisons moyens et énergies pour plus de services à tous les âges de la vie, pour étudier les possibilités d'un renforcement de nos moyens de sécurisation des espaces publics, pour réfléchir à de nouveaux équipements structurants et souhaités (musée, espace nautique, maisons médicalisées...), pour plus de transports en commun, pour des mobilités douces, pour tisser davantage de lien avec la population par l'intermédiaire d'une plateforme de l'expression citoyenne... Un vrai budget d'actions, au service de toutes et tous.



**Jean Christian REY**  
Président de l'Agglomération du Gard rhodanien

DOSSIER

DU MOIS

## BUDGET 2021 : LE PROJET DE TERRITOIRE SE CONCRETISE !



3

LE BUDGET DE L'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIE EST VOTÉ CHAQUE ANNÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, COMPOSÉ DES 77 ÉLUS REPRÉSENTANT L'ENSEMBLE DES 44 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION. IL INTERVIENT CETTE ANNÉE DANS UN CONTEXTE PARTICULIER, ENTRE LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE ET LE DÉPLOIEMENT DES PREMIÈRES ACTIONS DU PROJET DE TERRITOIRE...

La préparation et le vote du budget sont des temps forts de l'action politique, au sens premier du terme. C'est l'éclairage des choix opérés par les élus suivant les orientations passées et futures.

Le budget 2021 est particulier. Il est impacté par la crise sanitaire en dépenses et en recettes tout en mettant en œuvre plusieurs actions stratégiques du Projet de Territoire.

Dès cette année, certaines actions vont être engagées pour faire rentrer immédiatement ce projet dans sa phase concrète.

Les communes et l'Agglomération sont parvenus, après un long travail de prospective, à un accord sur le pacte fiscal et financier permettant de financer les premières actions du Projet de Territoire.

La loi précise qu'un budget de collectivité territoriale doit toujours être voté en équilibre, autant de dépenses que de recettes, seul l'Etat ayant le droit de voter un budget en déficit.

Voté le 12 avril dernier, le budget 2021 est d'un volume financier équivalent à 2020, avec des prévisions à la fois prudentes et ambitieuses.

## LES RECETTES

Elles proviennent de la fiscalité locale (une partie des impôts locaux des ménages et des entreprises), des dotations de l'Etat, des subventions et

des produits des services de l'Agglo tels que les inscriptions dans les crèches, les centres aérés...

## LES DÉPENSES

Elles sont principalement constituées des frais de personnel et reflètent l'importance des services à la population : crèches, centre de loisirs, école de musique, collecte des déchets...

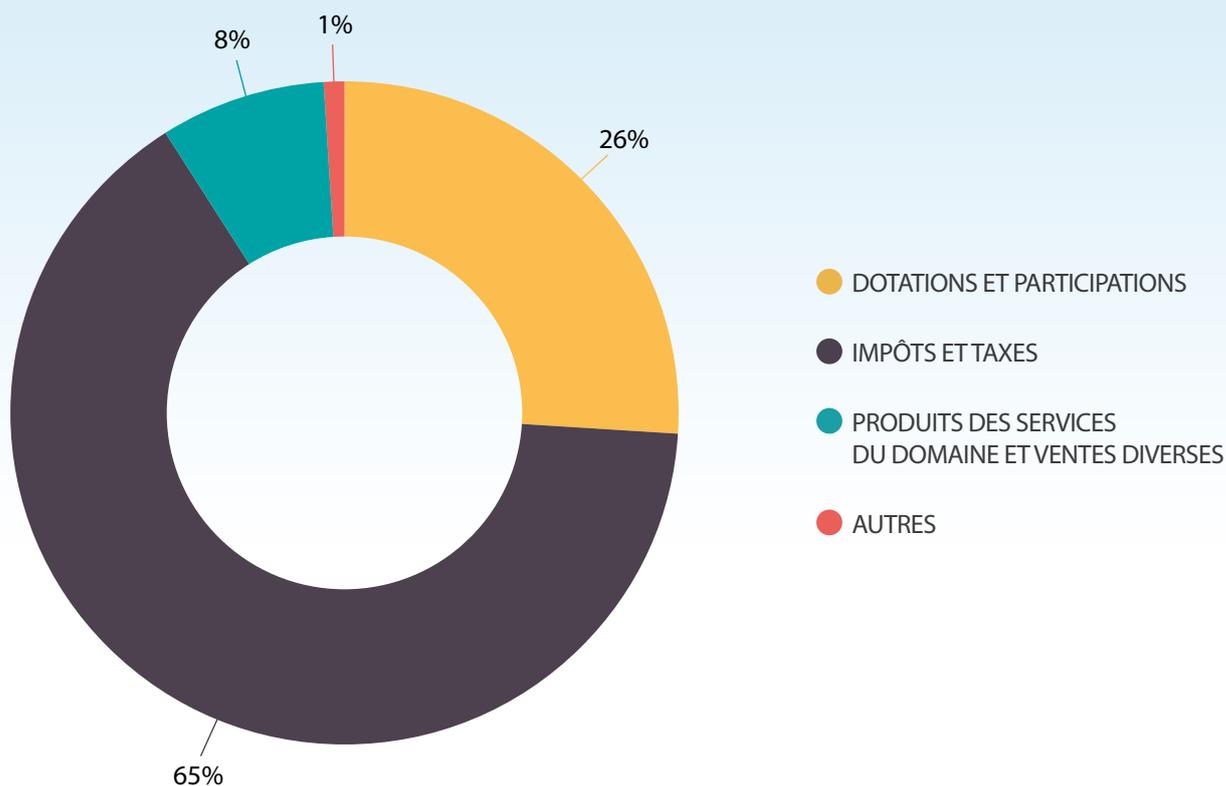
S'y ajoutent, les frais de fonctionnement des services, les aides

financières attribuées aux associations et les contributions versées aux communes pour leur fonctionnement.

L'importance du volet « déchets » justifie l'optimisation de la gestion des Ordures Ménagères avec le lancement de la mise en place de la Redevance Incitative.

4

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



# LES INVESTISSEMENTS



Les budgets d'investissement tant sur le budget principal que sur les budgets annexes progressent, prouvant la bonne santé de notre agglomération et sa volonté de soutenir l'activité économique. Dès le budget 2021 le Projet de Territoire est mis en œuvre par la mobilisation de plus de 5 millions d'euros de nouvelles dépenses.

Le fonds de soutien aux entreprises créé en 2020 pour faire face à la crise sanitaire est maintenu.

Près de 20 % des investissements sont réservés à la mise en œuvre de la Redevance Incitative pour la collecte et le traitement des Ordures Ménagères avec notamment l'acquisition des bacs pucés.



## UN PROJET DE TERRITOIRE AU CŒUR DES AMBITIONS DE L'AGGLOMÉRATION.

Articulé autour de 5 défis (écologie et environnement, qualité de vie et de services, mobilité et déplacements, économie et emploi, gouvernance et citoyenneté), les premières actions du Projet de Territoire se verront concrétisées dès cette année et apparaissent donc dans le budget.

Un des axes majeurs sera la mobilité (ressorti le plus souvent dans l'enquête publique) : mieux relier les communes entre elles, favoriser les modes de déplacements doux, mettre en place les Pôles d'Échanges Multimodaux avec l'arrivée du train de la rive droite du Rhône...

Environnement, tourisme, sécurité, activités nautiques, santé, seront au cœur des réflexions et engagements financiers de cette année avec la mise en place de plusieurs études et diagnostics qui détermineront les évolutions de l'Agglomération future.

### LES TAUX D'IMPOSITION

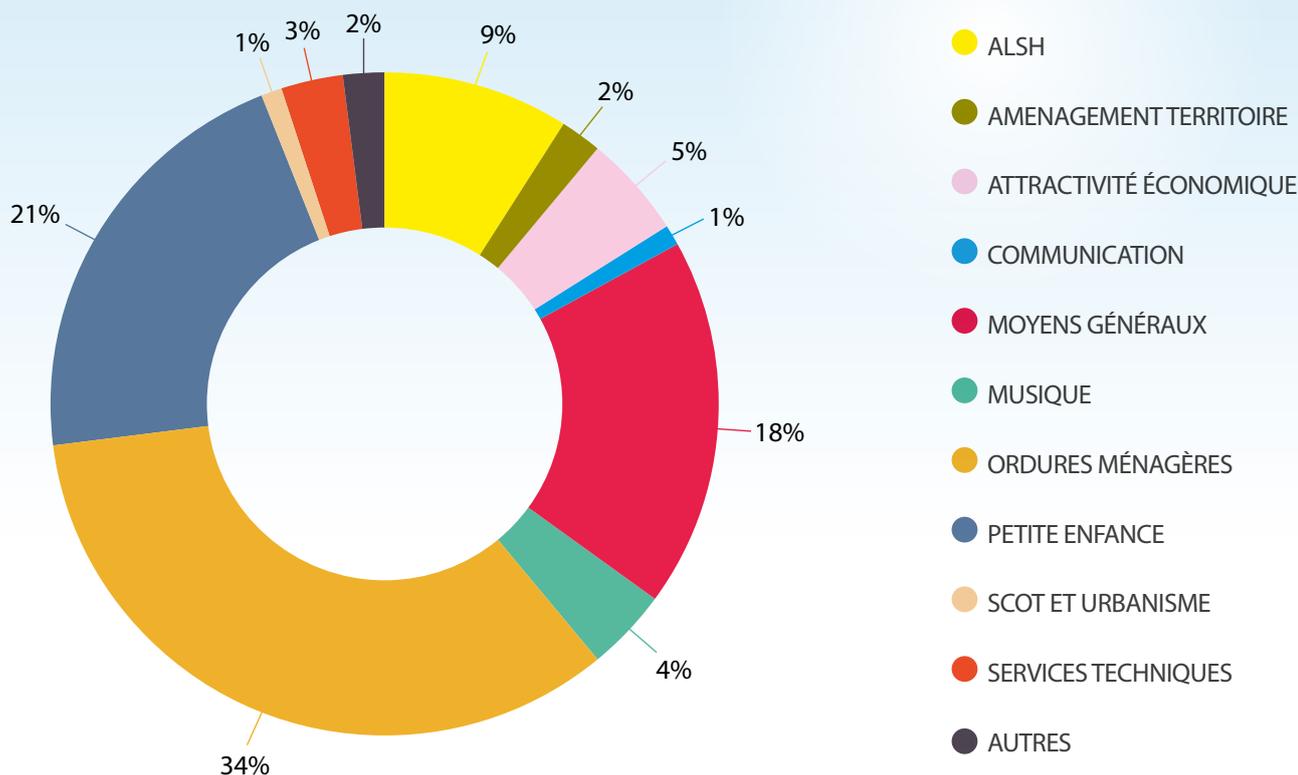
Afin de financer ces actions nouvelles sans trop augmenter les impôts locaux, les communes ont acceptées de recevoir un peu moins d'argent de la part de l'Agglomération au titre des attributions de compensation. Cela permettra de limiter l'augmentation des taux : +0.4% uniquement sur le foncier bâti. Cette revalorisation abondera le budget de l'Agglomération de plusieurs centaines de milliers d'euros pour un coût par foyer de l'ordre de seulement 10 à 15 €/an en moyenne.

### LA DETTE DE L'AGGLO

Elle est parfaitement maîtrisée. Au 31 décembre 2020, la dette est de 122 €/ habitant. La moyenne des Communautés d'Agglomération entre 50 et 100.000 habitants est de 231 €/habitant et la moyenne nationale des Agglos en France est de 345 €/habitant.

# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(HORS REVERSEMENT DE FISCALITÉ)



# L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LE BUDGET



**Le bilan de la crise sanitaire s'élève pour la Communauté d'Agglomération à 1,36 million d'euros sur l'année 2020.**

Ce montant est le résultat de plusieurs phénomènes. Tout d'abord, des recettes non-réalisées, par exemple dans la restauration scolaire avec près de **100.000 €** de repas non distribués, déduction faite des achats non réalisés. Du côté des écoles de musique, ce sont **135.000 €** qui n'ont pas été payés par les familles. Idem pour les centres aérés et structures multi-accueil avec une perte de recettes de l'ordre de **206.000 €**...

## DU CÔTÉ DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES ENGAGÉES POUR FAIRE FACE À LA PANDÉMIE, VOICI QUELQUES CHIFFRES :

6



Achats de masques, déduction faite des aides de l'Etat :

**183.000 €**



Maintien des salaires des agents, avec les charges sociales :

**206.000 €**



Achats de produits d'hygiène et de protection (gel, plexiglas...) :

**48.000 €**



Dispositif FEDEBON pour le soutien aux commerces locaux :

**15.000 €**



Fonds L'OCCAL de soutien aux entreprises :

**419.000 €**



Soutien aux associations :

**10.000 €**



Prime COVID pour les agents de la collectivité :

**80.000 €**

« L'effet COVID » pèsera également sur le budget 2021 avec **100.000 €** provisionnés pour l'achat de gel hydroalcoolique et de masques, le maintien du fonds L'OCCAL pour **222.000 €** et toujours des baisses de recettes à prévoir en lien notamment avec le confinement n°3 d'avril 2021.

AVEC L'ÉVOLUTION DE LA CRISE SANITAIRE, CERTAINS ÉVÈNEMENTS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ANNULÉS OU REPORTÉS.

POUR CELA CONSULTEZ L'AGENDA DU SITE DE L'AGGLO MIS À JOUR RÉGULIÈREMENT



### DU 24 MARS AU 31 DECEMBRE

#### Exposition de tableaux

LUNDI DE 14H00 À 17H00 ET DU MARDI AU VENDREDI SUR RDV - SAINT-ETIENNE-DES-SORTS

Exposition libre d'accès et gratuite, dans la salle du conseil municipal à la mairie. Horaires les lundis de 14h00 à 17h00 et du mardi au vendredi sur RDV uniquement en appelant la mairie. Les artistes qui exposent seront différents tous les mois. INFOS : 04 66 79 26 06.



### DU 29 MARS AU 25 JUIN 2021

#### Cours de gym douce, tonique, yoga et pilates

9H00, 18H15, 19H15, 19H00, 20H00 EN LIGNE

Pliez, brûlez, étirez ! Cours en ligne avec Ludmila. INFOS : 06 27 93 29 73, 06 99 20 86 36



### DU 03 AVRIL AU 28 MAI 2021

#### Marche pour les rêves

9H-19H - LE GARN

Marche participative au profit de l'association Rêves. Départ : place de la mairie. Deux parcours libres accessible à tous : Marche balisée de 7 kms | Course balisée de 7,5 kms | Dons libres récoltés sur place.

INFOS : MARCHEPOURLESREVESLEGARN@OUTLOOK.FR 06 88 30 49 08



### LES 8 ET 9 MAI

#### Exposition

10H-18H NON STOP - ZA RENE DUMONT, SAINT-ALEXANDRE

La mezzanine dé-confine l'exposition "Nature fragile" de l'artiste Isabelle BRINGER. La boutique permanente des créations d'Elsa Huet et Jean-Noël Criton ouverte pendant ces deux jours. INFOS : 06 64 12 56 70 FACEBOOK : GALERIE LA MEZZANINE.2



### LE 10-MAI

#### Collecte de sang

9H-19H - SALLE MULTICULTURELLE, RUE RACINE, BAGNOLS-SUR-CÈZE

« Donner son sang, un geste simple et solidaire qui sauve des vies ! »

Organisée avec le concours de l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Bagnols-sur-Cèze.

INFOS : 06 89 29 11 52 FACEBOOK : @DONDUSANG. BAGNOLSURCEZE



### LE 24-MAI

#### Vide grenier

8H-17H - RUE DE LA REPUBLIQUE, 30630 VERFEUIL

Buvette et petite restauration sur place. Installation des exposants à partir de 7h30. Emplacement: 8€ les 3 mètres linéaires environ. Réservations et renseignements jusqu'au 22 mai. INFOS : JULIE.FALLION@YAHOO.FR 04 66 22 18 97

### LE 26-MAI

#### Café parentèle

20H-21H30

Le Café Parentèle est un moment d'échanges avec d'autres parents. Ils sont organisés en visioconférence. Toutes les questions du quotidien sont abordées : les repas, le sommeil,

l'éveil, l'autorité, les limites, les relations frères/soeurs, la place de l'enfant... Animé en live sur ZOOM par M. Dal Palu, psychologue et conférencier. Thème : Accompagner les enfants vers l'école INFOS : INSCRIPTIONS PRÉALABLES À B.MUNOZ@GARDRHODANIE.FR 04 66 79 01 02 • 06 75 75 31 44



### LE 28-MAI

#### Orchestre de chambre des Cevennes "Cantabile"

20H30 - ÉGLISE SAINT JEAN BAPTISTE, PLACE SAINT-JEAN, BAGNOLS-SUR-CÈZE

Tarifs : 13 € et 10 € tarif réduit (demandeurs d'emploi, enfants de - de 15 ans, lycéens et étudiants) INFOS : SERVICE ACTIONS CULTURELLES 04 66 50 50 54



### LE 29-MAI

#### Balade poèmes

17H - LE LAVOIR, TAVEL.

Organisée par les associations « Urgent Crier » et « De mémoire et de cœur ». Le thème du printemps des poètes portera sur le désir. Un accordéoniste accompagnera les talents poétiques de Tavel ou d'ailleurs. Une scène ouverte sera prévue. Un seul mot d'ordre... il est question de désir ! RDV devant le lavoir à 17h pour circuler dans les jardins avant d'arriver place de la fontaine. INFO : FRANCESASHLEY@ORANGE.FR



# PLANNING Mai



## Semaine 18 /// Du 3 au 7 Mai 2021

LIBELLE	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	<b>SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET</b> Place de la Mairie DE 9H30 A 12H00	<b>CAVILARGUES</b> Place de la Mairie DE 14H00 A 16H30
MARDI	<b>TAVEL</b> Place du Baron Leroy DE 9H30 A 12H00	<b>MONTFAUCON</b> Devant la Médiathèque DE 13H45 A 16H15
MERCREDI	<b>PONT-SAINT-ESPRIT</b> Caserne Pépin DE 9H00 A 12H00	<b>CARSAN</b> Place de la Mairie DE 14H00 A 16H30
JEUDI	<b>SAINT-VICTOR-LA-COSTE</b> Place de la Mairie DE 9H30 A 12H00	<b>ORSAN</b> Parking de la Place des Écoles DE 14H00 A 16H30
VENDREDI	<b>VENEJAN</b> Place de la Mairie DE 9H30 A 12H00	<b>BAGNOLS-SUR-CEZE</b> Maison de la Justice et du Droit 41 rue Marc Sangnier DE 13H30 A 16H00

## Semaine 19 /// Du 10 au 14 Mai 2021

LIBELLE	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	<b>GAUJAC</b> Parking de la salle polyvalente A proximité du stade DE 9H30 A 12H00	<b>LE PIN</b> Place de la Mairie DE 14H00 A 16H30
MARDI	<b>SAINT-LAURENT-DE-CARNOLS</b> Parking de la salle polyvalente DE 9H30 A 12H00	<b>SALAZAC</b> Place du village DE 13H30 A 16H00
MERCREDI	<b>PONT-SAINT-ESPRIT</b> Caserne Pépin DE 9H00 A 12H00	<b>SAINT-PAULET-DE-CAISSON</b> Place de la Mairie DE 14H00 A 16H30
JEUDI	<b>FERIE</b>	<b>FERIE</b>
VENDREDI	<b>SERVICE FERME</b>	<b>SERVICE FERME</b>

## Semaine 20 /// Du 17 au 21 Mai 2021

LIBELLE	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	<b>SERVICE FERME</b>	<b>SERVICE FERME</b>
MARDI	<b>SERVICE FERME</b>	<b>SERVICE FERME</b>
MERCREDI	<b>PONT-SAINT-ESPRIT</b> Caserne Pépin DE 9H00 A 12H00	<b>SAINT NAZAIRE</b> Salle des associations Rue des écoles DE 14h00 A 16H30
JEUDI	<b>SAINT GENIES DE COMOLAS</b> Place de la Poste DE 9h30 A 12h00	<b>CODOLET</b> Place de la Mairie DE 14h00 A 16H30
VENDREDI	<b>CORNILLON</b> Place de la Mairie DE 9h30 A 12h00	<b>BAGNOLS-SUR-CEZE</b> Maison de la Justice et du Droit 41 rue Marc Sangnier DE 13H30 A 16H00

## Semaine 21 /// Du 24 au 28 Mai 2021

LIBELLE	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	<b>FERIE</b>	<b>FERIE</b>
MARDI	<b>SAINT-JULIEN-DE-PEYROLAS</b> Place du Donjon DE 9H30 A 12H00	<b>LE GARN</b> Mairie Le Village DE 13H30 A 16H00
MERCREDI	<b>PONT-SAINT-ESPRIT</b> Caserne Pépin DE 9H00 A 12H00	<b>SAINT-ETIENNE DES SORTS</b> Place de la Mairie DE 14H00 A 16H30
JEUDI	<b>CHUSCLAN</b> Mairie Place des Maronniers DE 9H30 A 12H00	<b>LAUDUN-L'ARDOISE</b> Salle Edith PIAF 120 route d'Orsan DE 14H00 A 16H30
VENDREDI	<b>SAINT-ANDRE-D'OLERARGUES</b> Place de la Mairie DE 9H30 A 12H00	<b>GOUDARGUES</b> Mairie, Salle des Mariages 14 rue de la Cantonnade DE 13H30 A 16H00

Retrouvez le planning de l'agglo mobile  
sur [gardrhodanien.fr](http://gardrhodanien.fr)



# CLIMAT, AIR, ENERGIE

## Devenez ACTEUR du territoire



La **Communauté d'agglomération du Gard rhodanien** vous propose de participer à l'élaboration de son **Plan Climat Air Energie Territorial**.

Le Plan Climat Air Energie Territorial est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique.

Son ambition est d'enclencher un changement de modèle sociétal et économique permettant de préserver les ressources. Il a aussi pour objectif l'atténuation et l'adaptation des effets de l'évolution du climat.



La transition énergétique, l'adaptation au changement climatique, c'est l'affaire de tous !

**INSCRIVEZ-VOUS**  
Participez à sa co-construction.

<https://bit.ly/3dgrWg1>

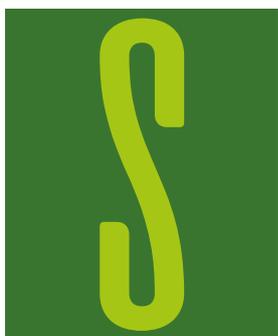


Date limite d'inscription :  
05 mai 2021



# SURCONSOMMATION D'EAU EN CAS DE FUITE : LA LOI WARSMANN PEUT VOUS AIDER.

PEU CONNUE DES PROPRIÉTAIRES ET DES LOCATAIRES, LA LOI DITE "WARSMANN" VOUS PROTÈGE CONTRE LES FACTURES D'EAU ANORMALEMENT ÉLEVÉES ET PRÉVOIT UN ÉCRÈTEMENT DE VOTRE FACTURE EN CAS DE FUITE.



## URCONSOMMATION D'EAU ?

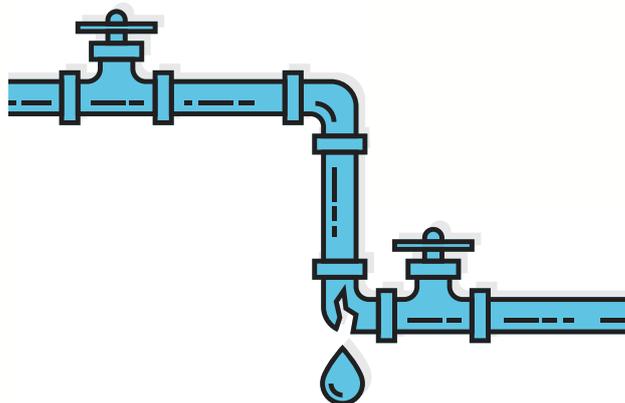
Votre consommation est jugée « anormale » si le volume d'eau consommé, depuis le dernier relevé, dépasse le double de la consommation moyenne des trois dernières années (dans la même habitation et pendant une période équivalente). Si vous n'avez pas changé vos

habitudes de consommation, il peut s'agir d'une fuite dans votre réseau d'approvisionnement d'eau !

C'est dans ce cas que cette loi vous protège par un écrêtement de l'excédent de la part eau potable et assainissement due à cette fuite.

**Prenons un exemple :** vous avez consommé en moyenne 100 m<sup>3</sup> par an sur les 3 dernières années. Lors de la relève, votre compteur annonce une consommation de 300 m<sup>3</sup> (soit 3 fois la consommation moyenne). Dans ce cas, vous devrez vous acquitter de 200 m<sup>3</sup> pour la part eau potable et 100 m<sup>3</sup> pour la part assainissement.

« Les fuites d'eau peuvent avoir des conséquences financières désastreuses, notamment lorsqu'elles se produisent au niveau des canalisations enterrées. Souvent vous n'apprenez leur existence que lors de la période de relève des compteurs ou de la réception de la facture, laquelle fait apparaître une consommation sans proportion avec votre consommation habituelle. Ce sont parfois des milliers de litres qui disparaissent dans le sol ! »



## SOUS QUELLES CONDITIONS CETTE LOI PEUT-ELLE S'APPLIQUER ?

Tout d'abord, elle ne concerne **que les particuliers**, pour leur **résidence principale et secondaire**. Elle s'applique que vous soyez propriétaire ou locataire.

Les deux conditions principales sont que **la fuite se trouve sur le réseau privatif non visible**, et que vous puissiez produire **une facture d'un professionnel attestant de sa réparation**.

Si vous n'avez pas connaissance d'une fuite, et que le service Eau vous informe de cette augmentation très importante de votre consommation, vous avez 1 mois pour réagir, faire réparer et demander le dégrèvement.

### + d'infos

#### Service Eau et Assainissement

04 66 33 10 30

[www.gardrhodanien.fr](http://www.gardrhodanien.fr)

[agglodeleau@gardrhodanien.fr](mailto:agglodeleau@gardrhodanien.fr)



### COMMENT PUIS-JE SAVOIR QU'IL Y A UNE FUITE DANS MON TERRAIN ?

Lorsque l'agent chargé du relevé des compteurs constate une très forte augmentation de la consommation d'eau, il est tenu d'en avertir l'utilisateur, le plus fréquemment par l'envoi d'un courrier. Cela doit vous interpeller quant à la présence éventuelle d'une fuite entre votre compteur d'eau et votre habitation.

### DANS QUEL DÉLAI DOIS-JE RÉAGIR ?

La loi précise que vous devez réagir dans un délai de un mois maximum. Attention, c'est très court car c'est dans ce délai que vous devez à la fois faire réparer votre fuite et demander le dégrèvement de la surconsommation.

### PUIS-JE RÉPARER MOI-MÊME LA FUITE SI J'EN AI LA CAPACITÉ ?

Non, il faut impérativement fournir une facture d'un professionnel afin d'avoir toutes les garanties d'une réparation efficace et durable dans le temps. Celle-ci doit comporter l'emplacement exact de la fuite et le type de réparation qui a été effectué.

### PUIS-JE DEMANDER À L'AGENT DE L'AGGLOMÉRATION QUI RELÈVE MON COMPTEUR DE RÉPARER LA FUITE ?

Non, il faut faire appel à un professionnel de la réparation. Les agents de l'Agglo n'ont pas le droit d'intervenir sur votre terrain et ne pourraient pas vous fournir la facture indispensable à votre demande de dégrèvement.

### COMMENT RÉAGIR DANS UN DÉLAI D'UN MOIS S'IL S'AGIT DE MA RÉSIDENCE SECONDAIRE ?

Il est fortement conseillé de fermer l'alimentation en eau quand on ne va pas souvent dans une résidence secondaire. Le délai court à partir de la réception du courrier vous prévenant, courrier que vous devez, en théorie, recevoir à votre domicile principal.

### EST-CE QUE CETTE LOI S'APPLIQUE POUR UNE FUITE D'APPAREILS MÉNAGERS OU SANITAIRES, UNE PISCINE, UN SYSTÈME D'ARROSAGE ... ?

Non, la loi est prévue uniquement pour les fuites indécélables de votre réseau d'alimentation enterré. Pour le reste, c'est votre vigilance en tant qu'utilisateur qui est la règle.

### AIS-JE UN RECOURS SI MA DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT EST REJETÉE ?

Les demandes sont étudiées par la commission de l'Agglomération en fonction des critères décrits très précisément par la loi. Néanmoins, dans certains cas exceptionnels, il est possible de demander un recours gracieux.

# LES ABEILLES EN GARD RHODANIEN

AUJOURD'HUI, APRÈS AVOIR SURVÉCU À TOUS LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LES ABEILLES SONT MENACÉES EN RAISON DE MUTATIONS PROFONDES DE L'ENVIRONNEMENT DUES À L'ACTION DE L'HOMME. EN FRANCE, DEPUIS 1995, PRÈS DE 30 % DES COLONIES D'ABEILLES DISPARAISSENT CHAQUE ANNÉE.

Apparue avec les plantes à fleurs, l'abeille existe sur notre planète depuis plus de 80 millions d'années. Aujourd'hui, plus de 80 % de notre environnement végétal est fécondé par les abeilles, qui jouent un rôle prépondérant de pollinisateurs. Ainsi, près de 20.000 espèces végétales menacées sont sauvegardées grâce à elles et près de 40 % de notre alimentation (fruits, légumes, oléagineux, etc...) dépend exclusivement de l'action fécondatrice des abeilles !

Au printemps, dans notre région les abeilles sortent de la ruche quand la température extérieure atteint 15 °C. Elles recommencent à butiner dès les premières floraisons. La reine reprend ses pontes, peu à peu, de jeunes générations d'abeilles remplacent celles de l'hiver. Début avril, les butineuses se déploient dans les vergers.

En mai-juin, c'est la crise du logement !

Les abeilles sont très nombreuses; les ouvrières élèvent alors des larves de reines. Peu avant la naissance des « princesses », la

vieille reine quitte la ruche avec une partie des abeilles et crée une nouvelle colonie : c'est l'essaimage.

En été, les butineuses travaillent

et l'apiculteur récolte son miel. En automne, elles préparent l'hivernage, les premières pluies font reverdir la nature et fleurir les dernières plantes que les abeilles butinent, la reine reprend sa ponte pour faire naître les abeilles qui traverseront l'hiver. L'hiver, les abeilles restent à l'abri dans la ruche et consomment leur réserve de miel.

Quand les miels sont issus du nectar d'une espèce végétale unique ou prépondérante, on les qualifie de monofloraux. Les plus connus sont ceux d'acacia, de lavande, de châtaignier ou de bruyère. Les miels polyfloraux, dits « toutes fleurs », mélangent les nectars de diverses espèces végétales.

Les vertus antibactériennes, anti-inflammatoires, anti-oxydantes, antiseptiques et cicatrisantes du miel sont scientifiquement prouvées. Ses propriétés adoucissantes sont aussi reconnues dans le domaine des cosmétiques.

## SOS essaim d'abeilles !

Il arrive qu'une partie de la population d'une ruche la quitte pour aller fonder une nouvelle colonie ailleurs. L'essaim ainsi constitué cherche un emplacement parfois dans votre jardin, votre cheminée, derrière des volets... Pour les non-apiculteurs c'est un voisinage peu apprécié. Les abeilles appartiennent à une espèce protégée par la loi. Les pompiers n'ont pas le droit de les détruire. La seule solution est donc de faire appel à un apiculteur.



## COMMENT PROTÉGER LES ABEILLES ?

La meilleure façon de protéger les abeilles est de planter des fleurs et des arbres fruitiers et de ne surtout pas les traiter avec des produits chimiques ! Il existe de nombreux traitements naturels qui respectent les abeilles. Vous pouvez aussi choisir de planter des arbres qui fleurissent de janvier à décembre.

En consommant du miel local, vous soutenez les apiculteurs de notre région. 75% du miel qui est consommé en France est importé, soyez vigilant sur les étiquettes ou privilégiez les marchés.

Pour protéger les abeilles, vous pouvez aussi parrainer une ruche via le site [www.untoitpourlesabeilles.fr](http://www.untoitpourlesabeilles.fr). Une ruche abrite une colonie d'environ 40 000 abeilles, vous leur offrez ainsi la chance d'obtenir un habitat et de se développer.



## LE FRELON ASIATIQUE : PRINCIPAL ENNEMI DES ABEILLES

Depuis une dizaine d'année, c'est le principal ennemi de l'abeille dans notre région où il se développe de façon exponentielle. Le département du Gard a été parmi les premiers à signer une convention avec les pompiers et le Groupement de Défense Sanitaire Apicole pour tenter de les éradiquer.

10 frelons asiatiques suffisent pour détruire une ruche entière d'abeilles ! Ces derniers construisent des nids sphériques qui sont faciles à identifier et qu'il faut détruire. Vous pouvez aussi installer des pièges destinés à les capturer.

Si vous constatez la présence de ces nids, signalez-le à la mairie ou aux pompiers.

### Remerciements :

Frédéric Lande, apiculteur amateur éclairé à SABRAN, référent secteur du GDSA.

PLUS PROCHE

DE VOUS



## LES CHANTIERS D'UTILITÉ SOCIALE : VALORISER L'HUMAIN ET LE PATRIMOINE !

LES CHANTIERS D'UTILITÉ SOCIALE SE DÉROULENT DANS L'AGGLOMÉRATION DEPUIS 2013, EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, L'ÉTAT ET LES ORGANISMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE. ILS PERMETTENT DE REMETTRE LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI DANS LE MONDE DU TRAVAIL ET D'ENTREtenir LE PETIT PATRIMOINE LOCAL, ENTRE AUTRES ACTIVITÉS.

La démarche est simple : Une mairie sollicite l'Agglo pour proposer un lieu de Chantier d'Utilité Sociale, soit sur son petit patrimoine (lavoirs, murets...), soit pour de l'entretien d'espace vert, soit pour des outils de communication (dépliants...). L'Agglo étudie alors le projet et regarde s'il peut entrer dans le dispositif.

Si tel est le cas, l'association « Le Passe-muraille » partenaire de l'Agglomération, se met alors en rapport avec la mairie concernée pour établir le planning des travaux, lister les fournitures nécessaires, mettre en place les autorisations pour démarrer le chantier...

L'association travaille avec ses partenaires comme Pôle Emploi, la Mission Locale ou le Conseil Départemental pour constituer ses équipes (CDD de 6 mois à un an). Il s'agit le plus souvent de demandeurs d'emploi de longue durée qui trouvent là, une opportunité de reprendre le chemin du travail et de se former à un métier. Les personnes sont suivies durant leur parcours jusqu'à leur sortie du dispositif.

« Plusieurs travaux sont réalisés : gros et second œuvre du bâtiment, pierres sèches, aménagements paysagers, entretien des espaces ruraux, créations graphiques. Les travaux ont un intérêt pédagogique pour les salariés et n'entrent pas en concurrence avec le secteur privé » précise Eric PATIN, chargé de mission à l'Agglomération.

En 2020, l'Agglomération a cofinancé l'opération à hauteur de 177.000 €, 73 personnes ont été salariées en CDD dont 50% qui ont pu accéder à un emploi ou à une formation.

« LE CHANTIER EST UN BON SUPPORT POUR LES GENS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI. ILS REMETTENT UN PIED DANS LE MONDE DU TRAVAIL, SANS RIEN ENLEVER AUX ARTISANS LOCAUX ». BERNARD MOREAU, ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION DE L'ASSOCIATION LE PASSE-MURAILLE.

### + d'infos :

#### Pôle Développement Économique et Emploi

04 66 79 01 02

[www.gardrhodanien.fr](http://www.gardrhodanien.fr)

#### ASSOCIATION LE PASSE-MURAILLE :

[www.lepassemuraille.org](http://www.lepassemuraille.org)

14



LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION  
DU GARD RHODANIEN  
Tél. 04 66 79 01 02

• **Pôle gestion des déchets et déchetteries**

Prévention et gestion des déchets  
Tél. 04 66 90 58 00  
[gestion.dechets@gardrhodanien.fr](mailto:gestion.dechets@gardrhodanien.fr)

• **Pôle enfance, jeunesse et loisirs**

Tél. 04 66 79 01 02

• **Pôle Économie - Office des Entreprises**

Tél. 04 66 79 38 00 - [contact.eco@gardrhodanien.fr](mailto:contact.eco@gardrhodanien.fr)

• **Service transport : 7 esplanade. A. Mourgue Bagnols-sur-Cèze**

Tél. 04 66 89 77 41 - [transport@gardrhodanien.fr](mailto:transport@gardrhodanien.fr)

• **Service communication**

Tél. 04 66 79 01 02 - [communication@gardrhodanien.fr](mailto:communication@gardrhodanien.fr)

• **Relais Assistantes Maternelles du Gard rhodanien**

Tél. 04 66 89 61 28 - [rampse@gardrhodanien.fr](mailto:rampse@gardrhodanien.fr)

Tél. 09 72 96 49 36 - [rambc@gardrhodanien.fr](mailto:rambc@gardrhodanien.fr)

• **Service écriture publique aide rédactionnelle, assistance administrative**

Tél. 06 48 15 54 35 - [lesep1@wanadoo.fr](mailto:lesep1@wanadoo.fr)

• **Service eau et assainissement**

Tél. 04 66 33 10 30



## D'OCCITAN

Chaque mois, en partenariat avec Radio Mix, retrouvez le « **Pichòt cors d'occitan** » autour d'une expression ou d'un mot :

## { LA MIGRACION } LA MIGRATION

**La migracion, aquèu perilhós viatge, es regulara e sasoniera en cò de fòrça espècias d'aucèus.**

Au fil des saisons, notre ciel rhodanien accueille, **lo jorn e la nuech**, des colonies de sarcelles, grèbes, cormorans, ... **e puei de cigonhas, gruas, anets, dindoletas, quinçons...** qui nous offrent, pour certains, de merveilleux ballets.

Pour ces espèces, ce déplacement est une manière de maximiser leurs chances de reproduction, d'échapper à un changement d'habitat ou à une baisse de disponibilité de nourriture.

**Per subreviure ò per assajar de trobar un monde melhor, d'umans quitan lo país onte son nascuts.**

Ces femmes, hommes et enfants sont appelés émigrés ou immigrants. En effet, leur statut est défini par le pays d'où ils viennent.

**E òc, siam lei ciutadans d'un país mentre que lei auceus son dei ciutadans dau Monde !**

« o » se dit « ou »

« ò » se dit « o »

« a » final se prononce très faiblement

« e » se dit « é »

Retrouvez  
le petit cours  
d'Occitan  
du lundi au Vendredi  
sur **Radio Mix**



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ



CENTRE CENOTOUISTIQUE  
DU GARD RHODANIAN

## Inspiration gourmande

### TARTE AUX FRAISES, RICOTTA ET MASCARPONE



★ Facile

XXX pers.

🕒 Préparation : 25 mn  
Cuisson : 45 mn

#### PRÉPARATION :

##### LA CRÈME

Dans un bol, écraser la ricotta à la fourchette, puis ajouter le sel, le sucre, le zeste des citrons et mélanger. Ajouter le mascarpone et le rhum, mélanger, puis les œufs et mélanger encore jusqu'à obtenir une texture crémeuse et onctueuse. Réserver au frais.

##### LES FRAISES

Laver et équeuter les fraises. Garder les plus jolies pour le décor de la tarte. Dans un bol, couper les autres en morceaux ou en tranches. Ajouter le sucre, le reste de zeste des citrons et la moitié des jus. Finir par les feuilles de basilic ou de menthe ciselées. Mélanger et réserver.

##### LA TARTE

Etaler la pâte et foncer le plat à tarte préalablement beurré et fariné. Piquer le fond avec une fourchette. Ajouter un peu de crème, bien répartir sur toute la surface. Ajouter les fraises au sirop égouttées et recouvrir de crème jusqu'au bord du plat. Enfourner 45 mn à 200°C. Laisser refroidir puis décorer la tarte avec le reste de fraises, saupoudrer de sucre glace et de zeste de citron... Servir frais

#### Ingrédients :

• 1 pâte sablée

##### Crème ricotta - mascarpone

- 250 g de ricotta
- 150 g de mascarpone
- 100 g de sucre glace
- 2 œufs
- 1 pincée de sel
- Zestes d'½ citron jaune et vert
- 1 c. à s. de rhum

##### Garniture

- 500 g de fraises fraîches
- 1 c. à s. de sucre
- ½ jus de citron jaune et vert
- Zestes d'½ citron jaune et vert
- 10 feuilles de basilic frais ou menthe fraîche (facultatif)

CUVÉE "LA FERMADE ROSE"  
DU DOMAINE MABY À TAVEL.  
AOC Cru de Lirac CÉPAGES : Cinsault (90%)  
et Grenache noir (10%)  
DÉGUSTATION : Robe rose orangé clair. Nez net  
sur les petits fruits rouges, le foin, les épices. Grande  
fraîcheur en bouche dynamisant un profil à la fois  
viril et léger. TEMPÉRATURE DE SERVICE : à  
boire entre 10° et 12°  
POTENTIEL DE GARDE : 3 ans



# LA PHOTO DU MOIS

## MERCI POUR VOS BEAUX CLICHÉS !



**@EMMANUEL CHANDELIER :**  
Chateau-de-Gicon



**@ ALICE BATAILLE :** Une vue du Gard rhodanien



**@ YVETTE GRIMAUD :** Aiguèze village Boriens

VOUS AVEZ UNE BELLE PHOTO ET VOUS SOUHAITEZ QU'ELLE SOIT PUBLIÉE ?  
TÉLÉCHARGEZ LE RÈGLEMENT SUR [gardrhodanien.fr](http://gardrhodanien.fr)



Votre mensuel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'Agglo (y compris avec un StopPub).  
Si vous ne le recevez pas, contactez : Service Communication • 04 66 79 01 02 • [communication@gardrhodanien.fr](mailto:communication@gardrhodanien.fr)